

Pollution de l'air : Rencontre avec le Sous-Préfet, vendredi 20 décembre

Des représentants du Réseau des acteurs de la qualité de l'air ont été reçus longuement par le Sous-Préfet et des techniciens de la DREAL et de la DDT, vendredi 20 décembre, au sujet de la qualité de l'air. La discussion a été assez franche et ouverte.

Ces représentants ont rappelé les effets sanitaires de la pollution de l'air locale et la survenue de deux éléments nouveaux depuis l'adoption du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA), qui confirment le besoin de considérer la pollution dans son ensemble et de ne plus se focaliser sur un seul polluant (les particules) et un secteur (le résidentiel) :

- Le classement par l'OMS des émissions du diesel comme cancérigène certain, en 2012.
- Le classement par l'OMS de l'air extérieur comme cancérigène certain, en 2013.

Ils ont souligné la nécessité de lutter toute l'année, contre tous les polluants et d'agir sur toutes les sources de pollution. Pour atteindre ce but, certaines mesures ont été particulièrement demandées :

- Une meilleure information des citoyens au sujet des pics de pollution. L'information ne parvient pas systématiquement jusqu'au citoyen, bien que la préfecture alerte les différentes administrations et services (Education Nationale, mairies...).
- Face à la faiblesse de l'offre en transports en commun, il serait souhaitable que le Préfet intervienne auprès des collectivités (communautés de communes, Conseil Général, Conseil Régional) afin de favoriser une politique des transports en commun cohérente et satisfaisante.
- Des plans de déplacements des entreprises et des administrations, préconisés par le PPA, doivent enfin voir le jour dans les 41 communes concernées.
- Concernant le transport de marchandises transitant par le tunnel du Mont-Blanc, il a été une nouvelle fois réclamé que l'Autoroute Ferroviaire Alpine entre enfin en phase opérationnelle, avec multiplication par 10 de ses capacités, afin de pouvoir réduire le trafic poids lourds dans la vallée.
- Une meilleure prise en compte du secteur lié à la pratique sportive et au tourisme dans notre région est aussi nécessaire. La pollution de l'air locale, due en partie au manque de mesures s'appliquant aux secteurs polluants des transports et de l'industrie, risque de peser à long terme sur le secteur touristique, qui est pourtant le moteur de l'économie du pays du Mont-Blanc.

Une lettre, signée par 59 médecins locaux, alertant le Préfet aux effets sanitaires de la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve et demandant l'application de mesures au secteur des transports de marchandises, a également été remise au Sous-Préfet.

Suite au grave pic de pollution qu'a connu en décembre, pendant 17 jours consécutifs, la vallée de l'Arve, sans que des mesures d'urgence ne soient appliquées, il a été rappelé que les citoyens ne comprendraient pas qu'un tel statu quo sur les transports se reproduise lors d'un prochain pic de pollution.

Les représentants des citoyens ont senti que, bien qu'un travail de fond était en cours, la Préfecture subissait de très fortes pressions de la part des secteurs économiques, industriels et des transports, lui interdisant de mettre en place l'ensemble des mesures du PPA de manière

ambitieuse. La protection de la santé publique reste encore secondaire aujourd'hui, face aux intérêts des secteurs économiques les plus puissants.

Contacts presse :

Anne Lassman-Trappier (Environn'MontBlanc) – 06 04 07 81 63

Dr Jacques Venjean (médecin) – 06 78 07 46 70

Josée Krempp (EELV Faucigny Mont Blanc) – 06 31 44 55 19

Michel Duby (Association Citoyenne de Passy) – 06 12 33 33 42

Simon Métral (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc) – 06 26 86 56 95

Photo: de gauche à droite, en partant du haut

Michel Duby (ACP), Jacques Venjean (médecin), Josée Krempp (groupe local Faucigny Mont Blanc EELV), Jean-Claude Louis (CAF Sallanches), Philippe Rosset (Cellule Verte Haute-Savoie), Anne Lassman-Trappier (Environn'MontBlanc), Marilyn Metral (ARSMB).